

Doc. 15765

04 mai 2023

La République slovaque doit éviter toute régression sur la reconnaissance juridique du genre

Déclaration écrite n° 774

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Le Conseil national de la République slovaque a récemment adopté en première lecture une proposition de loi complétant la loi n° 301/1995 Coll. sur les numéros d'enregistrement des naissances (numéro d'impression 1486). Celle-ci rendrait la reconnaissance juridique du genre impossible dans la pratique, ce qui aurait un impact négatif significatif sur la capacité des Slovaques trans et intersexes à jouir de leurs droits humains.

Pour toute personne, avoir des documents d'identité qui correspondent à son identité est essentiel pour participer à la vie quotidienne, accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et aux services publics, et pour assurer la sécurité. La proposition d'exiger la preuve d'un changement dans ses chromosomes est physiquement impossible, rendant ainsi le changement impossible aussi. Cela crée une interdiction de facto de la reconnaissance juridique du genre. La Recommandation [CM/Rec\(2010\)5](#) du Comité des Ministres aux États membres sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre indique clairement que les États membres ont la responsabilité de veiller à ce que les individus aient accès à un mécanisme de reconnaissance juridique du genre «rapide, transparent et accessible».

Nous rappelons au Conseil national son devoir de faire respecter les normes relatives aux droits humains pour tous les citoyens, notamment en ce qui concerne le droit à la vie privée et à la vie familiale et à la reconnaissance devant la loi, et nous l'appelons à rejeter le projet de loi en deuxième lecture.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

LACROIX Christophe, Belgique, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thórhildur Sunna, Islande, SOC
ARATÓ Gergely, Hongrie, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
CEGONHO Pedro, Portugal, SOC
FABRICIUS Camilla, Danemark, SOC
FAXE Sascha, Danemark, SOC
FLORIDIA Aurora, Italie, SOC
FRESCO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GRIGORYAN Hripsime, Arménie, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JONSSON Mattias, Suède, SOC
LINDBERG Kristoffer, Suède, SOC
MARIE Didier, France, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
ORLANDO Andrea, Italie, SOC
PETRY Christian, Allemagne, SOC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
TÜRK-NACHBAUR Derya, Allemagne, SOC
ZAMPA Sandra, Italie, SOC

Total = 23

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts